



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE LA VILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le **31 MAI 2021**

La ministre chargée de la ville

à

Mesdames et Messieurs les
préfets de région

Mesdames et Messieurs les
préfets de département

Référence : MV/2021-05/15185

Objet : Instruction relative à la mise en œuvre des Quartiers d'été 2021

P.J. : *Annexe n°1 – Catalogue des dispositifs mobilisables « Quartiers d'été 2021 »*
Annexe n°2 - Répartition des enveloppes complémentaires pour les actions
Annexe n°3 - Tableaux de reporting

Grâce à votre mobilisation, les Quartiers d'été ont bénéficié en 2020 à près de 600 000 jeunes, soit un jeune sur trois vivant dans les quartiers. Cette opération a été largement plébiscitée par les collectivités territoriales et les acteurs associatifs partenaires, ainsi que les habitants eux-mêmes. Dans le contexte de crise sanitaire, économique et sociale, difficilement vécue par les habitants dans les quartiers, Quartiers d'été a permis de proposer des activités durant les mois de juillet et d'août aux 5,4 millions d'habitants des 1 514 quartiers prioritaires de la ville, que ce soit en pieds d'immeubles, au sein même des quartiers, ou en dehors.

Conformément à la volonté exprimée par le Président de la République dans son discours des Mureaux et suite à la décision prise par le Premier ministre lors du Comité interministériel des villes du 29 janvier dernier, le ministère de la Ville reconduit l'opération Quartiers d'été en 2021.

Déclinée localement, l'opération Quartiers d'été 2021 repose sur trois grandes orientations nationales qui visent à faire de cet été :

1. Un temps de respiration, de divertissement et de découverte ;
2. Un temps de préparation et d'accompagnement à l'après-covid ;
3. Un temps de rencontres et de renforcement du lien social.

Chacune des trois grandes orientations nationales est détaillée dans l'annexe n°1, conçue comme un « catalogue des dispositifs mobilisables ».

Sur cette base et en l'adaptant au contexte local, vous élaborerez d'ici le 25 juin une stratégie départementale proposant une programmation estivale pour l'ensemble des quartiers prioritaires de votre territoire, le cas échéant déclinée à l'échelle de chaque quartier. Cette stratégie devra associer les collectivités territoriales, toutes les parties prenantes aux contrats de ville (associations, conseils citoyens, bailleurs, entreprises du PaQte...) et les partenaires de la politique de la ville (Agence nationale pour les châteaux-vacances, ...).

Une attention particulière sera portée aux projets proposant notamment :

- des rencontres et activités inter-quartiers afin de prévenir des phénomènes de rixes qui ont tout particulièrement marqué les mois derniers ;
- des activités aussi en soirée et les weekends afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier des Quartiers d'été mais aussi d'animer l'espace public durant ces périodes ;
- des activités mixtes et intergénérationnelles mais aussi dédiées aux jeunes filles, aux femmes et aux familles qui sont souvent moins bénéficiaires des activités proposées.

Vous veillerez à intégrer dans les Quartiers d'été 2021 toutes les initiatives existantes développées notamment dans le cadre des contrats de ville et du dispositif Ville Vie Vacances. Vous articulerez autant que possible vos stratégies avec les autres actions mises en œuvre par le ministère de l'Intérieur au travers du Fonds interministériel de prévention de la délinquance, par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports avec les Vacances apprenantes et par le ministère de la Culture avec l'Été culturel 2021.

Vous pourrez solliciter autant que nécessaire l'appui de l'Agence nationale de la Cohésion des territoires pour vous accompagner dans l'élaboration de ces stratégies territoriales. Dès finalisation, il vous est demandé de transmettre votre stratégie départementale à l'adresse quartiersdete@anct.gouv.fr en détaillant les difficultés éventuelles rencontrées et les initiatives les plus innovantes ou exemplaires.

Pour mettre en œuvre les Quartiers d'été, vous bénéficierez de crédits supplémentaires dont la répartition par territoire vous est précisée en annexe n°2. Les enveloppes départementales déclinées de manière indicative seront à arrêter par chaque responsable de budget opérationnel de programme (RBOP). L'objectif est d'engager rapidement les crédits pour une mise en œuvre des Quartiers d'été dès juillet afin que ces moyens exceptionnels fassent effet levier avec les crédits déjà délégués et le financement des autres partenaires. Vous pourrez même, en fonction des situations, venir soutenir certaines actions dès le mois de juin afin de lancer la dynamique.

En termes de communication, vous veillerez à ce que l'information sur les programmations estivales arrive jusqu'aux habitants des quartiers afin que ces derniers puissent s'en saisir (affichage, flyers, communiqués de presse...). Par ailleurs, il est primordial que les actions déployées sur le terrain soient clairement identifiées comme étant labellisées Quartiers d'été 2021 et incarnant la mobilisation de l'Etat dans les quartiers prioritaires. Un kit de communication vous sera transmis à cet effet. Un espace dédié sera créé sur la plateforme de la Grande Equipe afin que vous puissiez communiquer sur les actions mises en place dans vos territoires.

Enfin, vous assurerez le pilotage de cette stratégie et l'assortirez d'un dispositif de reporting. Il vous est demandé :

- s'agissant des données d'activité, de me faire part, via la transmission à l'ANCT (quartiersdete@anct.gouv.fr) et selon un rythme mensuel des indicateurs prévus dans les tableaux de reporting en annexe n°3 ;
- s'agissant des données financières, de référencer les actions menées dans le cadre de la procédure d'instruction au sein de l'outil Gispro, en précisant dans les actions renseignées « Quartiers d'été 2021 ».

La mise en œuvre de vos stratégies se fera dans le strict respect des consignes sanitaires nationales en vigueur.

Nous savons pouvoir compter une nouvelle fois sur votre engagement au service de nos concitoyens des quartiers prioritaires pour faire de cet été une réussite.


Nadia HAI